

Procès Verbal

Commission nationale paritaire de la CCNMF

Sous-commission « Entraîneurs »

| | |
|------------|--------------|
| Réunion du | 30 mars 2006 |
| Président | Pascal URANO |

| | |
|-----------|---|
| Présents | Luc BRUDER, Jean-Luc GRIPOND, Jean-Pierre LOUVEL, Pierre REPELLINI. |
| Excusés | Guy ROUX. |
| Assistent | Thibault DAGORNE, Philippe DIALLO, Robert NOUZARET, Vincent PONSOT, Benjamin VIARD, Francis SMEREKI, Arnaud ROUGER. |

- **Adoption du précédent procès verbal**

La Commission,

adopte le procès verbal du 23 février 2006 sous réserve que soit précisé, dans la section concernant la réforme des championnats nationaux, l'avis favorable de l'UNECATEF et de l'UCPF concernant l'augmentation du nombre de prêt de joueurs des clubs professionnels vers les clubs indépendants.

- **Réforme des championnats nationaux**

La Commission,

entend le compte rendu de Jean-Pierre LOUVEL concernant le nombre de prêts de clubs professionnels vers les clubs indépendants,

prend note de l'information communiquée en séance sur les contraintes juridiques posées par ces dispositions et demande au service juridique de la LFP de se rapprocher de la FFF pour une étude sur la question des prêts,

prend note qu'un projet sera soumis à l'assemblée fédérale de la FFF permettant aux équipes réserves des clubs de Ligue 2 dont les centres de formation sont classés en catégorie 1 classe A et B et catégorie 2 classe B de participer au CFA.

- **Disposition sociale concernant le statut des éducateurs**

La Commission,

entend l'UNECATEF faire part des réserves formulées par ses membres concernant une réforme du CDD tout en précisant qu'elle entend maintenir le dialogue sur ce point,

Procès Verbal

Commission nationale paritaire de la CCNMF

Sous-commission « Entraîneurs »

prend note que l'UCPF, même si elle regrette la position des représentants des entraîneurs, s'engage à continuer la réflexion.

- **Recrutement des entraîneurs**

La Commission,

entend les remarques formulées par l'UNECATEF concernant les conditions de rupture et de recrutement des contrats d'entraîneurs notamment en fin de saison,

après un large échange de vues,

dit que la réflexion peut être poursuivie sur ce point.

- **Prochaine réunion**

Sur convocation